Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	6ème
Nom de site		**Numéro**	T09204
Adresse du site	1, rue Huysmans	**Hauteur**	R+8 (29.29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz). Site de remplacement du 101 Boulevard Raspail.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**02/06/2025**
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	**06/06/2025**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**02/07/2025**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 0°, 90° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome entre 3 et 10m des antennes	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**3G/4G/5G (2100): 0°<4V/m - 90°< 5V/m - 270°< 5V/m** **5G (3500): 0°<4V/m - 90°< 3V/m - 270°<4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes	32.62m (0/270°) 32.52m (90°) pour les antennes à faisceau fixe 33.17m (0/270°) 33.07m (90°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur mâts. Le bas des mâts de 4 antennes (Secteurs 1 et 3) seront intégrés dans une fausse cheminée remontant jusqu'à la casquette.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

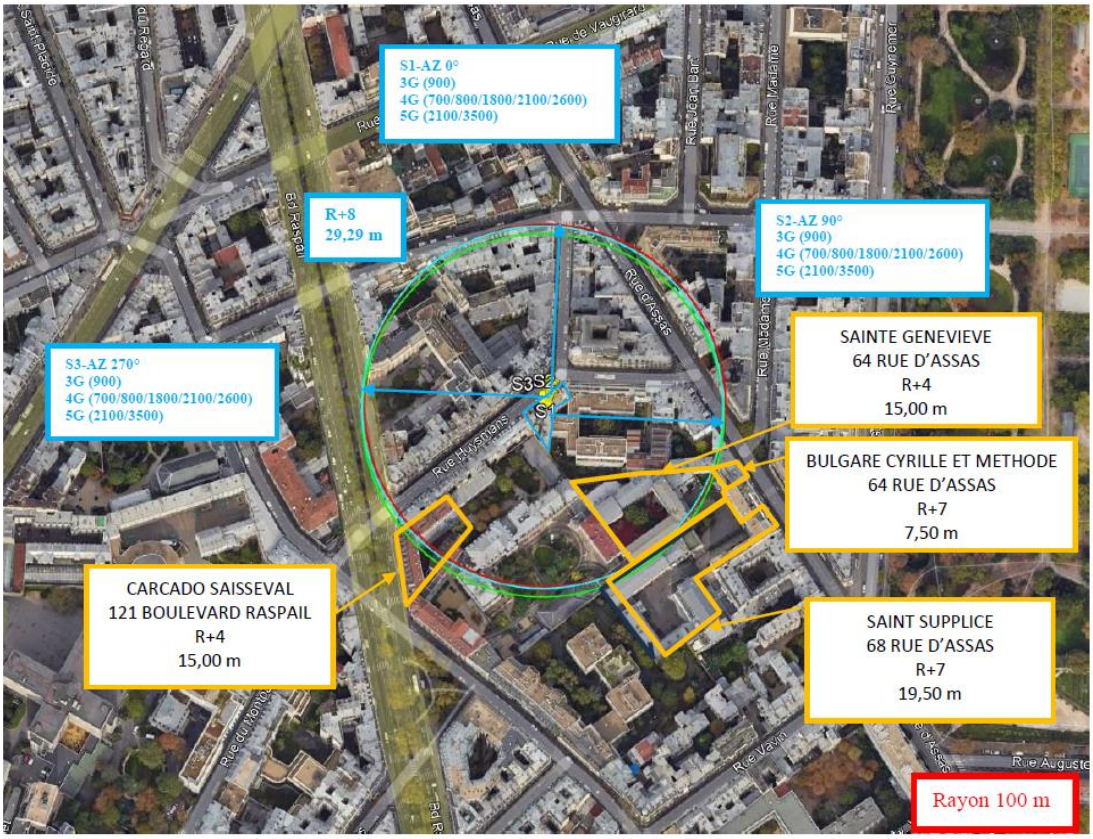

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Type et Nom	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice * (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ECOLE ELEMENTAIRE – COLLEGE – LYCEE / SAINTE GENEVIEVE	64 RUE D'ASSAS	15,00m	NON	71,00m	< 1
ECOLE ELEMENTAIRE / BULGARE CYRILLE ET METHODE	64 RUE D'ASSAS	7,50m	NON	82,00m	< 1
COLLEGE – LYCEE / SAINT SUPPLICE	68 RUE D'ASSAS	19,50m	NON	100,00m	< 2
LYCEEE / CARCADO SAISSEVAL	121 BOULEVARD RASPAIL	15,00m	NON	92,00m	< 1

***La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.**

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Type et Nom	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice * (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ECOLE ELEMENTAIRE – COLLEGE – LYCEE / SAINTE GENEVIEVE	64 RUE D'ASSAS	15,00m	NON	71,00m	< 1
ECOLE ELEMENTAIRE / BULGARE CYRILLE ET METHODE	64 RUE D'ASSAS	7,50m	NON	82,00m	< 1
COLLEGE – LYCEE / SAINT SUPPLICE	68 RUE D'ASSAS	19,50m	NON	100,00m	< 1
LYCEEE / CARCADO SAISSEVAL	121 BOULEVARD RASPAIL	15,00m	NON	92,00m	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE Huysmans 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. *Azimut 270°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE Huysmans 75006 PARIS--6E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 90°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

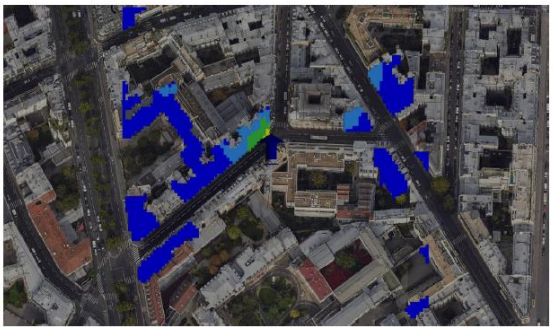

c. Azimut 270°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

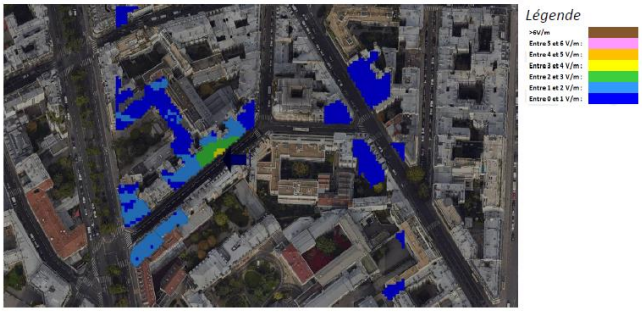

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant vue n°2 :

Etat projeté vue n°2 :

Vue des Azimuts

Azimut 0° :

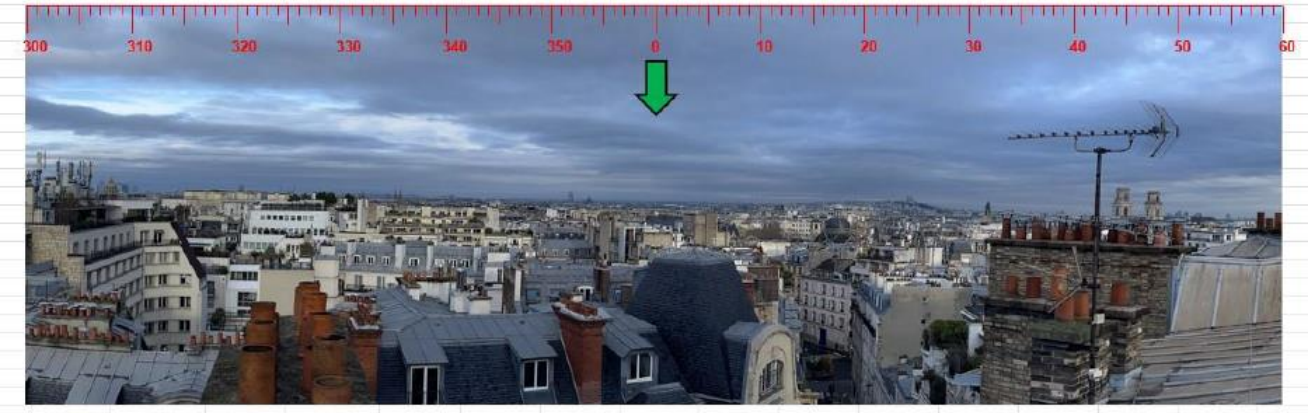

Azimut 90° :

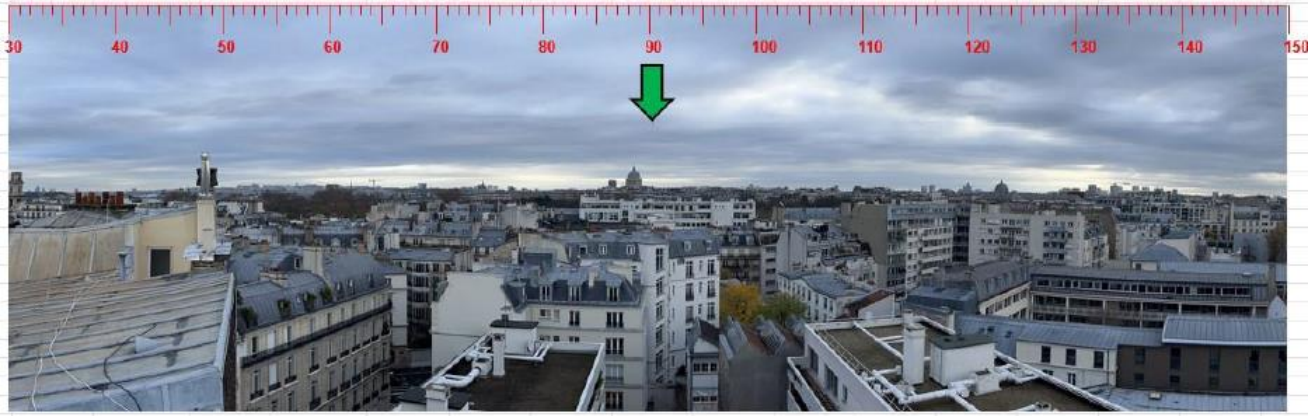

Azimut 270° :